

N°1320

du 24
MARS
2020



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

INDUSTRIE

Sur initiative de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo
Le projet multisectoriel de la zone industrielle d'Agbélouvé se précise

P.4

CADRE DE VIE

Environnement sain, hygiène de vie et bonnes pratiques d'assainissement
Les volontaires d'engagement citoyen à l'œuvre au CHR Dapaong

P.4

COMMERCE

Vente de pièces détachées au Togo
Un secteur d'activité dominé par les Nigériens

P.7

P.3

Coronavirus tous azimuts

LE PRESIDENT FAURE EN VEILLE PERMANENTE

Son appel:

**Responsabilité,
discipline
et civisme :
les remèdes
actuels**

* 18 cas confirmés au 23 mars

* Toutes les mesures prises



Faure E. Gnassingbé,
Président de la République

P.4 En lien avec le Plan national de développement (PND 2018-2022)

**L'autorité envisage de remettre à niveau
le schéma directeur de l'approvisionnement
en eau de la ville de Lomé et ses environs**



AZIMUTS INFOS

Les 10 métiers Tech incontournables de 2020

(suite)

Community manager

Le *community manager* est toujours un métier en vogue. Son rôle est de gérer des « communautés » pour améliorer la notoriété mais aussi l'image d'une entreprise ou d'une institution sur le web. Il garde un œil sur les réseaux sociaux tout en produisant du contenu éditorial (texte, photo, vidéo, ...) pour les alimenter. Ce métier est accessible à des profils issus de plusieurs formations comme la communication, le marketing ou l'édition. Évidemment, il doit connaître et s'adapter aux changements fréquents de la sphère internet.

Assistant clientèle en nouvelles technologies

Les nouvelles technologies sont parfois si pointues que le commun des mortels peine à s'en servir. C'est là qu'intervient l'assistant clientèle en nouvelles technologies ou « *customer success specialist* ». Entre relationnel et technique, il conseille et guide les clients dans l'utilisation d'un produit technologique. Ce métier a connu un grand essor, on compte 15 fois plus d'assistants clientèles en nouvelles technologies aujourd'hui qu'il y a cinq ans.

L'ingénieur data

L'ingénieur data met en place les infrastructures et les outils indispensables à l'analyse des données. Son travail s'effectue donc en amont de celui du « *data scientist* » qui, lui, analyse et interprète la masse de données qu'on appelle « *big data* » recueillies. Il est le premier maillon de la chaîne du traitement de la donnée. C'est un expert à plusieurs casquettes, il est à la fois doué en mathématiques, en statistiques et maîtrise les codes d'internet et de la programmation.

Ingénieur DevOps

L'ingénieur DevOps (contraction des mots « développement » et « opérations ») est responsable de l'infrastructure informatique de son organisation. Il possède une double compétence : l'expertise du développeur web et de l'administrateur de système chargé de leur exploitation. Pour exercer ce métier très demandé une formation en informatique de niveau bac+5 en école ou à l'université (master en informatique) est indispensable.

Le data scientist

Le rôle du *data scientist* est de « faire parler » les données. Il en extrait des informations importantes qui aident les entreprises à prendre des décisions stratégiques. Il peut travailler dans des domaines très variés comme le commerce, pour dégager des tendances de consommation, ou la recherche pour faire parler le génome d'une bactérie. Le *data scientist* possède au minimum un niveau ingénieur, voire même un doctorat.

Recruteur IT

Le recruteur IT est un spécialiste des domaines de l'informatique et des télécoms. Il est capable d'identifier des profils ayant les compétences requises dans ces secteurs. Comme un recruteur classique, c'est un professionnel des ressources humaines qui repère, sélectionne et recrute des candidats pour des entreprises.

Le dessinateur François Dermault est mort

Le dessinateur français François Dermault est décédé des suites d'une longue maladie à l'âge de 70 ans, le 20 mars dernier. Son éditeur, Julliard salue "un homme franc, entier, intègre et honnête".

Né le 9 novembre 1949, François Dermault a débuté sa carrière sous le pseudonyme de Franjacq. Il a signé sous ce nom ses premières bandes dessinées, et notamment des adaptations d'Oliver Twist (1974), des Misérables ou de Jacquot le croquant, chez Fleurus, où il a rencontré Didier Convard ou André Juillard.

La série Les chemins de

Malefosse, créée avec Daniel Bardet en 1982 dans le magazine Circus de Glénat, "va révolutionner la BD historique en inventant les codes modernes", selon l'éditeur. Éditée en 12 volumes publiés entre 1983 et 2004, l'histoire se situe au XVIe siècle en pleine guerre de religion. Elle retrace la conquête du royaume par Henri de Navarre, avec l'aide de deux mercenaires allemands, Gunther et Maître Pritz, et la résistance aux complots suscités par la haine et la jalousie.

En parallèle des Chemins de Malefosse, François Dermault est

aussi le coauteur de la série Souvenirs de Toussaint, avec Didier Convard, éditée entre 1990 et 1996, et des Carnets de Compostelle en 2003, "une œuvre personnelle qui lui tenait beaucoup à cœur" se souvient Glénat.

En 2007, François Dermault a publié le diptyque Malefosse (Glénat), qui imagine la rencontre initiale entre les héros des Chemins, Gunther et Pritz. Il avait travaillé sur son diptyque Rosa, en 2015, et publié en 2019 Lumière à Cornemule, adapté du roman de Gilbert Bordes.



Disparition

La légende de la musique country, Kenny Rogers, est décédé à 81 ans

Le chanteur né au Texas a remporté à trois reprises un Grammy, et avait annulé pour des raisons de santé les dernières dates de sa tournée d'adieu en 2018.

Le chanteur né au Texas était connu pour une série de tubes comme The Gambler, Lucille et Islands in the Stream. Celui qui a remporté à trois reprises un Grammy avait annulé pour des raisons de santé les dernières dates de sa

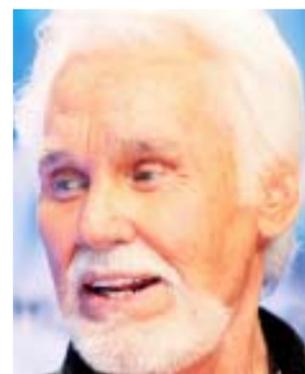
tournée d'adieu en 2018.

Sa carrière avait commencé à la fin des années 1950, et il était rapidement devenu une référence dans le rockabilly, jazz et d'autres genres qu'il réinterprétait dans son style country. Ses tubes ont occupé 24 fois la tête du hit-parade, et ce membre du "Country Music Hall of Fame" avait remporté six "Country Music Awards".

Ses douces ballades et ses in-

cessantes tournées lui avaient valu une réputation d'artiste pop grand public, notamment au travers de ses réinterprétations de chansons de Noël.

Kenny Rogers avait accédé à la célébrité grâce à ses duos avec la chanteuse country Dolly Parton, et ses apparitions dans des films au cinéma et à la télévision comme dans l'émission The Muppet Show.



Musique

Les artistes apportent leur soutien à Rokia Traoré

"Zone Franche", le réseau des musiques du monde, apporte son soutien à Rokia Traoré, actuellement en détention provisoire à la prison de Fleury-Mérogis, pour enlèvement de sa propre fille. Auteure-compositrice franco-malienne mondialement connue, chevalière des Arts et Lettres, ambassadrice du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, l'artiste est en effet incarcérée depuis le 10

mars en raison d'un mandat d'arrêt européen émis par la justice belge lié à un litige sur la garde de sa fille, dont le père est belge.

Rokia Traoré, dont la santé est fragile, a entamé une grève de la faim le 13 mars pour demander "un procès équitable et pour que le mandat d'arrêt européen ne soit pas injustement appliqué".

"Sans vouloir nous immiscer dans une affaire de justice en cours,



nous rappelons que le mandat d'arrêt a été prononcé suite au refus de Rokia Traoré de présenter sa fille à son père, ce dernier étant visé par une plainte pour attouchement sexuel sur l'enfant, au Mali et en France", déclare Zone Franche.

Le réseau demande aux autorités françaises, pour des raisons humanitaires et médicales, la libération immédiate de Rokia Traoré.

France

En confinement, le ministre Franck Riester découvre le prêt numérique en bibliothèque

La situation est inédite, en France et dans le monde : une grande partie de la population reste à domicile, l'économie se trouve considérablement ralentie. Les responsables politiques, très sollicités, s'expriment sur cette crise et ce qu'elle change ou va changer. Avec des interventions remarquées, par forcément en bien : après Bruno Le Maire et la réouverture des librairies, voici Franck Riester et son vœu pour la création d'un service... qui existe déjà.

L'événement est anecdotique, au regard de la situation sanitaire générale, mais il révèle tout de même quelques réalités quant à la

connaissance des différents métiers du livre par le ministre et ses équipes - que nous avons tenté de joindre, hélas sans succès, pour obtenir plus de précisions.

Ce 19 mars, après avoir donné son avis sur la question brûlante de la réouverture des librairies - relayant le message du Syndicat de la Librairie française qui privilégie la fermeture stricte - le ministre de la Culture a indiqué, dans un message publié sur Twitter, vouloir "que nous développiions, avec tous les acteurs de la filière du livre, un accès facilité et grand public au livre audio et au livre numérique".

Un vœu pieu louable, alors que de nombreux citoyens se retrou-

vent bloqués chez eux et se demandent comment s'occuper : le ministère de la Culture, à ce titre, a lancé une plateforme #CultureChezNous, pour proposer des ressources libres d'accès.

Mais "un accès facilité et grand public au livre audio et au livre numérique" a fait bondir des bibliothécaires, même depuis leur confinement : voilà plusieurs années que les établissements de prêt s'efforcent en effet de proposer des livres audio et numériques à leurs usagers. Et ce, à travers une offre accessible à tous, à la seule condition d'être inscrit dans une bibliothèque et de posséder une carte de lecteur.

L'offre PNB, pour Prêt Numérique en bibliothèque, est même directement supervisée par le ministère de la Culture, ce qui rend le message du ministre un peu plus déroutant. À ce titre, une partie des professionnels de la lecture publique critique, depuis la mise en place de ce service, des conditions peu favorables aux usagers et aux établissements, au niveau des conditions d'utilisation et des tarifs appliqués par les éditeurs...

Et les ministres successifs n'auront pour autant pas revu le modèle... Jusqu'à ce que l'un d'entre eux se retrouve confiné à domicile?



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Directeur de la Publication

Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction

Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D.

Hervé AGBODAN

Maurille AFERI

Pater LATE

Kossiwa TCHAMDJA

Koffi SOUZA

Alan LAWSON

Abel DJOBO

Tony FEDA

Service photographie

Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature

LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Coronavirus tous azimuts

LE PRESIDENT FAURE EN VEILLE PERMANENTE

L'appel du Chef de l'Etat à ses concitoyens:

Responsabilité, discipline et civisme: les remèdes actuels

* 18 cas confirmés à la date du 23 mars 2020 au Togo

* Toutes les mesures prises en vigueur depuis le 20 mars

Late Pater

Ce sont les mots barrières qui doivent aujourd'hui être adoptés par les uns et les autres, au vu des comportements regrettables et répréhensibles observés ici et là. Et le président togolais, Faure Gnassingbé, en veille permanente à la tête du comité de crise, insiste si bien sur ces trois mots. «Le monde est actuellement confronté à la pandémie du coronavirus et notre pays, le Togo, n'en est malheureusement pas épargné... Nous avons assez tôt appréhendé ce mal et mis en place un comité de crise que je préside personnellement et qui se réunit régulièrement pour analyser l'évolution de la situation et envisager les mesures idoines. Dès la confirmation du premier cas au Togo, nous avons généralisé plusieurs mesures de prévention et des restrictions pour limiter la propagation du coronavirus dans notre pays. Afin de freiner l'introduction et d'endiguer la propagation de ce virus mortel, j'en appelle à notre sens de responsabilité individuelle et collective. Je nous invite au respect strict des règles édictées par le gouvernement, jour après jour et sur toute

l'étendue du territoire national. Je nous exhorte à adopter les gestes barrières tels que conseillés par l'OMS : se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec du gel hydroalcoolique ; éviter les contacts physiques au maximum ; tousser dans le coude. En cas de besoin d'assistance ou d'informations crédibles, composez le 111. Votre appel vers ce numéro sera gratuit. En vue d'une intervention améliorée des services de santé et une prise en charge optimale des victimes, j'ai sollicité la disponibilité permanente du personnel médical à qui je rends un hommage mérité pour le courage, le sens du devoir sacrificiel et du patriotisme aux côtés des patients souffrants. Nous restons fermement résolus dans la mobilisation des énergies et des ressources afin de venir à bout de ce mal pernicieux. En ces moments pénibles pour la communauté internationale, pour nous tous, je reste toutefois convaincu que, dans la discipline, le civisme et avec l'ingéniosité de notre peuple, nous réussirons à combattre efficacement cette épidémie. Dieu bénisse le Togo !», signe le N°1 togolais.

Au Togo, comme dans certains pays, des personnes rentrées de voyage n'observent pas la mesure d'auto-confinement qui leur est demandée. Chez elles, elles se frottent au reste de la famille, reçoivent des gens. Pire, elles se rendent en ville et se frottent aux autres. Ce qui peut justifier le départ inquiétant du nombre de contaminations au Togo : alors que la situation épidémiologique à la date du 19 mars indiquait 51 cas suspects cumulés dont 21 nouveaux, 12 cas confirmés au total dont 5 liés au cas index, 10 cas probables au total dont 8 nouveaux, 0 décès et 1 guéri, poursuite de la prise en charge des cas confirmés au centre de traitement du CHU Campus et pas d'arrivée de personnes, le 19 mars 2020, en provenance des pays à haut risque de Covid-19, le chiffre officiel est passé à 18 cas à la date du 23 mars 2020. Ceci amène le pouvoir de Lomé à réquisitionner des hôtels pour des confinements obligatoires durant les 14 jours recommandés, dès l'arrivée sur le territoire togolais. Déjà, l'hôtel «Lébéné» (ex-Le Bénin/Ibis) est réquisitionné pour la mise en quarantaine des cas suspects qui devront désormais y subir les divers tests permettant de détecter le virus Covid-19.

Le 21 mars 2020, le gouvernement a dû prendre de nouvelles mesures pour éviter la propagation de la pandémie au Covid-19. «... en raison de l'évolution de l'épidémie au Covid-19 dans notre pays, le Chef de l'Etat a décidé que le CHR Lomé-Commune soit dédié uniquement à la prise en charge des maladies infectieuses. A cet effet, les dispositions urgentes ont été prises et les malades de Covid-19 sont transférés ce samedi 21 mars 2020 dans ledit CHR. Les patients qui y étaient hospitalisés ont été transférés dans les autres hôpitaux publics de Lomé. Par conséquent, les consultations et admissions au CHR Lomé-Commune sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Les patients sont priés de se diriger dorénavant vers le CHU Sylvanus Olympio, le CHU Campus, l'Hôpital de Bè ou les autres établissements de soins publics ou privés de Lomé. Le gouvernement présente ses excuses à la population pour les désagréments créés par cette nouvelle disposition. Il exhorte encore une fois l'ensemble de la population à observer toutes les mesures préventives recommandées. Il compte sur la compréhension et la prise de conscience

de tous pour mener une lutte efficace contre la pandémie au Covid-19».

Faure Gnassingbé n'a pas manqué d'adresser ses chaleureuses félicitations aux profes-



sionnels de la santé et à l'ensemble de la population togolaise pour leur adhésion aux mesures du gouvernement.

AU TOGO

Marc Vizy parle aux Français, l'Institut français se réorganise

C'est une partie du communiqué n°4 de l'ambassadeur de France au Togo, Marc Vizy, qui renseigne. «S'agissant des Français en déplacement temporaire au Togo et qui n'auraient pas trouvé de places d'avion pour rentrer en France, ils sont invités à se signaler à la cellule de réponse téléphonique de l'ambassade de France. Le gouvernement français étudie, avec Air France, la mise en œuvre d'un mécanisme mondial pour proposer des vols commerciaux aux Français bloqués à l'étranger. Les Français se trouvant à l'intérieur du territoire togolais et qui pourraient être amenés à devoir rejoindre l'aéroport de Lomé pour emprunter un tel vol commercial sont invités à se signaler à la cellule téléphonique de l'ambassade pour que leur soit délivré, par les autorités togolaises, un laissez-passer», souligne-t-on.

Et d'ajouter que, par rapport à l'hébergement, les Français de passage bloqués au Togo qui auraient besoin d'un hébergement temporaire à un prix modéré peuvent contacter la cellule de réponse téléphonique de l'ambassade qui pourra les orienter vers des structures adaptées ; se connecter sur le site www.sosuntoit.fr mis en place par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères qui met en relation les Français bloqués à l'étranger en situation de difficulté et les Français établis hors de France se portant volontaires pour les accueillir. Les Français établis au Togo se portant volontaires pour accueillir des Français de passage bloqués au Togo peuvent se con-

necter au même site.

A la suite de la décision des autorités togolaises de fermer immédiatement, et pour trois semaines, tous les établissements scolaires publics, privés et confessionnels dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, l'ambassade de France rappelle que le lycée français de Lomé est désormais fermé et un dispositif d'enseignement à distance mis en œuvre par les enseignants du lycée sera proposé. Toujours en cohérence avec les mesures gouvernementales pour lutter contre la propagation du Covid-19, l'Institut français du Togo est fermé au public à partir du lundi 23 mars. Il adapte le fonctionnement de ses activités de la façon suivante : les cours de langues de la session actuelle sont maintenus et se déroulent en ligne ; la procédure Campus France continue et les candidats sont contactés via la plateforme Études En France ; la médiathèque est fermée et le prêt de documents est automatiquement prolongé, les adhérents ont librement et gratuitement accès à la bibliothèque en ligne culturethèque, les non-adhérents peuvent bénéficier de trois semaines gratuites en s'inscrivant sur www.culturetheque.com/exploitation/TGO/register.aspx. Les événements culturels sont suspendus, mais l'Institut propose une sélection de contenus culturels en ligne (concerts, théâtre, exposition) à retrouver sur les réseaux sociaux de l'Institut.

Le communiqué informe que les

consignes des autorités togolaises n'ont pas changé : les personnes étant arrivées d'un pays à haut risque, dont la France, par voie aérienne (ou par voie aérienne et terrestre) doivent rester en situation d'auto-isolément (à domicile avec le minimum de contacts y compris avec les membres de sa famille) pendant 14 jours et prévoir un suivi médical. Elles peuvent se signaler au Centre médico-social de l'ambassade (corinne.joulin@diplomatie.gouv.fr et +228 22 23 46 77). Les liaisons aériennes vers Paris sont aujourd'hui suspendues ; la reprise des vols n'est pas prévue avant 2 semaines. Les autorités togolaises ont décidé de la fermeture des frontières terrestres du pays aux passagers à compter du vendredi 20 mars 2020 à minuit et pour une durée de 2 semaines. La mesure ne s'applique pas aux marchandises. Par ailleurs, à compter du samedi 21 mars à 06H00, les villes de Lomé, Tsévié, Kpalimé et Sododé sont bouclées. Des contrôles stricts sont annoncés aux entrées à hauteur de Tsévié sur la RN1, du péage d'Aného sur la RN2 et d'Amoussou-Copé sur la RN5. La fréquentation des plages du littoral togolais est interdite jusqu'à nouvel ordre.

«L'ambassade de France insiste auprès de tous les Français résidant ou de passage au Togo sur l'importance du respect de cette obligation», conclut, en gros caractères, le communiqué.

DANS LA ZONE UEMOA

Contre l'impact du Covid-19 sur les économies de l'UEMOA

La Banque centrale injecte davantage de fonds, recommande l'approvisionnement des guichets automatiques

Jean AFOLABI

Depuis le début de l'année 2020, le monde fait face à une grave crise sanitaire marquée par la propagation rapide de la pandémie du Covid-19. Cette pandémie engendre de nom-

breuses pertes en vies humaines. Par ailleurs, elle a de graves conséquences sur l'activité économique et financière mondiale, fait remarquer la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Au regard de l'impact négatif que cette crise

pourrait avoir sur le système bancaire et le financement de l'activité économique dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), la Banque centrale a décidé de huit (8) mesures essentielles. Ainsi, la

(suite à la page 6)

== Les mesures en vigueur depuis le 20 mars ==

Le Gouvernement communique : dans le cadre des mesures envisagées par le gouvernement pour prévenir la propagation de l'épidémie du coronavirus, les dispositions complémentaires ci-après sont prises :

1. La fermeture pour deux semaines, à compter de ce vendredi 20 mars 2020 à minuit de toutes les frontières terrestres de notre pays aux passagers. Cette mesure ne s'applique pas à la circulation des marchandises.
2. Le bouclage de certaines villes notamment Lomé, Tsévié, Kpalimé et Sokodé, à partir de samedi 21 mars 2020 à 06 heures, avec les contrôles stricts aux entrées à hauteur de Tsévié sur la route nationale N°1 ; du péage d'Aného sur la route nationale N°2 et d'Amoussou-Copé sur la route nationale N°5.
3. L'interdiction jusqu'à nouvel ordre de la fréquentation par toute personne de la plage tout le long du littoral.
4. La fermeture pour un mois, des lieux de culte, des églises et des mosquées, à compter de samedi 21 mars 2020 à 6h.
5. La fermeture immédiate de tous les établissements scolaires publics, privés et confessionnels, primaires, secondaires et universitaires pour une période de trois (03) semaines.
6. Les funérailles et les enterrements ne devront pas regrouper plus de 15 personnes, et ce, jusqu'à nouvel ordre.
7. Tous les vendeurs dans les marchés devront porter des masques de protection.
8. Les activités culturelles et sportives de masse sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.
9. La fermeture immédiate des discothèques sur toute l'étendue du territoire national.

Le Gouvernement invite la population à plus de précaution dans les lieux publics et lors des activités d'ordre social notamment le respect des mesures d'hygiène préconisées et à limiter les déplacements non indispensables. Il fait appel à la compréhension, au civisme et au sens de responsabilité de tout un chacun pour la mise en œuvre efficace de toutes ces mesures.

Tout contrevenant à ces mesures s'expose à de sévères sanctions.

En lien avec le Plan national de développement (PND 2018-2022)

L'autorité envisage de remettre à niveau le schéma directeur de l'approvisionnement en eau de la ville de Lomé et ses environs

Jean AFOLABI

La Société de Patrimoine Eau et Assainissement en milieu urbain et semi-urbain (SP-EAU) projette, sur financement de l'Agence française de développement (Afd), de confier le Schéma directeur pour l'approvisionnement en eau potable de la ville de Lomé et ses environs pour sa mise à niveau. Le consultant, à engager au terme de ce premier semestre, devra faire ressortir le diagnostic et le modèle hydraulique, faire une étude de la demande en eau ; et faire une étude du Plan directeur. En cela, il doit mettre un accent sur les critères techniques et les coûts des investissements, le Schéma général de développement et le Plan d'investissement. Il doit en outre relever les mesures d'amélioration des conditions d'exploitation ; et l'analyse économique et financière. Un rapport de synthèse est attendu à la fin de cette année.

A l'Agence française de développement, on estime que l'urbanisation rapide aggrave les difficultés d'accès à l'eau et à l'assainissement, notamment à Lomé qui est victime d'inondations récurrentes, et souffre de l'absence d'un système d'assainissement collectif et d'une gestion efficace des ordures ménagères. L'Agence soutient des projets d'adduction d'eau potable, de drainage d'eaux pluviales et de gestion des déchets solides, notamment le cofinancement avec l'Union européenne de la construction à Lomé d'un Centre d'enfouissement des déchets ainsi que de l'aménagement d'un 4e lac destiné à assurer le drainage des eaux pluviales, afin de protéger 300.000 personnes des inondations ; l'amélioration de la gestion de la filière déchets dans les Grand Lomé et renforcement des capacités administratives et financières de la Mairie de Lomé ; l'amélioration de l'alimentation en eau de la ville de Lomé via deux projets en cofinancement avec l'Union européenne, visant à accroître le niveau de service de la régie des eaux, et de réhabiliter les réseaux urbains endommagés et augmenter la capacité de production d'eau potable d'environ 30% ; la réflexion sur les problématiques du traitement des eaux usées et de la poursuite des activités dans la gestion des déchets solides.

Au Togo, le secteur de l'eau a connu un véritable coup d'accélérateur ces 15 dernières années, sous l'impulsion de divers programmes et mesures gouvernementales. D'abord très bas en 2015, où il se situait autour de



25% sur le plan national, le taux d'accès à l'eau potable s'est progressivement élevé, au point de frôler la barre des 70% en 2019, rapporte le portail officiel *Republiquetogolaise.com*. Qui précise qu'avec l'appui de ses partenaires, le gouvernement a ainsi lancé de nombreux programmes dans les cinq régions économiques du pays : *Hydraulique villageoise, Eau et assainissement en milieu rural, Projet d'aménagement urbain, Programme d'appui aux populations vulnérables* ou encore celui d'*Amélioration des conditions sanitaires en milieu scolaire et rural* en sont quelques-uns. Plus de 5000 nouveaux forages équipés de pompes à motricité humaine ont été ainsi réalisés en milieu rural sur tout le territoire, faisant passer le nombre total de forages à 11 600 en 2019. Également, 3200 forages en panne ont été réhabilités. Tout ceci a fait porter le taux d'accès à l'eau potable dans ce milieu de 21% en 2005 à 69% aujourd'hui.

Dans la même période, d'autres projets ont été initiés en milieu semi-urbain, toujours avec pour finalité d'accroître significativement l'accès des populations à une eau saine. 221 mini adductions y ont été réalisées (Maritime et Plateaux surtout) pour porter le taux d'accès de 23% (2005) à 49% en 2019.

Des ressources pourtant abondantes

Le Plan national de développement (PND 2018-2022) présente la situation du secteur de l'eau et de l'assainissement au Togo en ces termes : (1) des ressources en eau relativement abondantes mais menacées par la pollution, la surexploitation, la dégradation de l'environnement habitant. A ces problèmes s'ajoutent une faible connaissance de ces ressources, un cadre de gestion peu adapté et les effets de changements climatiques ; (2) un accès limité des populations aux services d'eau potable lié à l'insuffisance des investissements pour le développement des infrastructures, une maintenance et réparation déficientes, et la non atteinte de l'équilibre Plan National de Dé-

veloppement (PND) 2018-2022 /55 financier. En effet, l'accès à l'eau potable est limité à 61,8% de la population (45,1% en zone rurale et 80,3% en zone urbaine-QUIBB 2015). En milieu rural, le taux de panne sur les forages équipés de Pompes à Motricité Humaine (PMH) est de 12% (Rapport d'activité MAEH 2016) lié à la faiblesse du dispositif d'accompagnement. En outre, on note le faible suivi de la qua-

lité de l'eau et des ouvrages et le faible taux de recouvrement (83% rapport d'activité TdE 2016) des factures. Pour améliorer la performance du sous-secteur d'Adduction d'eau potable et de l'assainissement (AEPA) en milieu semi-urbain, un nouveau modèle institutionnel a été mis en place en 2014 (modèle concessionnaire/fermier) avec la SPEAU comme concessionnaire et la TdE comme fermier. Cependant, il peine à produire les effets escomptés pour des raisons de non apurement des dettes et créances de la TdE (10 milliards de FCFA) accumulés depuis plus de 10 ans et de non appropriation des contrats. Et enfin, le PND relève (3) une insuffisance des outils de planification et des ouvrages d'évacuation des eaux usées, pluviales et des excréta. En effet, en matière d'assainissement des eaux pluviales, seules 7 villes

(Lomé, Tsévié, Notsè, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong) disposent de plans directeurs d'assainissement. Celui de Lomé, réalisé depuis 2004, nécessite une actualisation. En matière d'évacuation des eaux usées, seules les villes de Lomé et de Kara disposent d'un réseau embryonnaire. Partout ailleurs, les eaux usées sont rejetées dans les rues et dans les terrains vagues. Selon l'enquête QUIBB 2015, plus de six ménages sur dix (67,5%) déversent directement les eaux usées dans la nature et 25,1% dans la rue. En milieu urbain, 43,4% de la population continue de déverser les eaux usées dans la rue. Seul 7% de la population utilisent les ouvrages d'assainissement d'eaux usées pour une cible OMD de 50%. En ce qui concerne l'accès aux services d'hygiène et d'assainissement de base, 13,5% (EDST3 2014) des

ménages utilisaient une latrine améliorée au plan national. Ce taux cache des disparités selon les milieux de résidence. Il est de 27,8% en milieu urbain contre 4,8% en milieu rural et semi-urbain. La nature demeure encore le type d'aisance le plus fréquent pour 54,5% des ménages (EDST3 2014). L'évacuation des boues de vidange se fait également dans la nature sans traitement préalable.

Au regard du diagnostic ci-dessus décrit, les principaux défis du secteur eau et assainissement sont les suivants : (i) mieux connaître et gérer les ressources en eau ; (ii) Mobiliser les ressources pour le financement du secteur ; (iii) accroître l'accès des populations aux services d'eau potable et d'assainissement ; et (iv) renforcer les capacités organisationnelles, indique le Plan National de Développement (PND).

Environnement sain, hygiène de vie et bonnes pratiques d'assainissement

Les volontaires d'engagement citoyen à l'œuvre au CHR Dapaong

Le Centre Hospitalier Régional (CHR) de Dapaong fait partie des structures publiques de la ville de Dapaong qui accueillent les Volontaires d'engagement citoyen (VEC). Ainsi, depuis deux ans, le niveau de propreté du CHR s'est amélioré grâce à la qualité du travail des volontaires d'engagement citoyen. Pour le compte de cette année 2020, le centre a accueilli 50 VEC pour les 6 mois de mission. Au-delà des activités de salubrité menées, s'ajoute cette année, la sensibilisation des VEC sur les bonnes pratiques en matière de l'assainissement. Ainsi, dans le but de mener efficacement ces activités de sensibilisation, le staff du CHR a organisé une formation à



l'endroit des volontaires d'engagement citoyen, indique un tweet de l'Agence nationale de volontariat au Togo (ANVT).

Ainsi, les 18 et 19 mars 2020, dans la salle de staff du gynécologie-obstétrique, les volontaires d'engagement citoyen affectés au CHR Dapaong ont suivi une formation en technique de communication pour un changement de comporte-

ment. L'objet de cette formation est d'outiller ces jeunes volontaires sur les messages clés qu'ils auront à passer aux accompagnants des patients et les visiteurs dans le centre pour l'adoption des comportements sains. La bonne maîtrise des étapes de causeries éducatives et des comportements à risque en matière de l'assainissement, les techniques d'accueil n'ont pas été

des restes. A l'ANVT, on pense que cette formation constitue une valeur ajoutée pour ces jeunes volontaires. «Avec cette formation, nous avons appris beaucoup de choses que nous ne connaissions pas. J'espère que cela nous aidera à sensibiliser non seulement ceux qui viennent à l'hôpital mais aussi la population environnante pour l'adoption des bonnes pratiques dans leur vécu quotidien», s'est exprimé DJIBIATE, volontaire d'expertise sénior.

Faisant d'une pierre deux coups, le Docteur KOZON a entretenu les volontaires d'engagement citoyen sur le CORONAVIRUS qui sévit en ce moment, les symptômes de cette maladie et les moyens préventifs

Sur initiative de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo

Le projet multisectoriel de la zone industrielle d'Agbélouvé se précise

Le projet multisectoriel de la zone industrielle d'Agbélouvé, d'un financement total de 32 281 806 500 francs CFA, est une initiative de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT) en partenariat avec la société allemande Sunfarming, spécialisée en ingénierie, construction, financement et déploiement de solutions intégrées en agro-industrie et en énergie. Il devrait s'étendre sur une superficie de 1000 hectares et couvre : (i) une zone de 547 hectares de production et de transformation de coton et cultures associées ; (ii) une centrale solaire de 50 MW sur 100 hectares dont 25 MW pour alimenter les activités des

entreprises de la zone ; (iii) une zone de 301 hectares réservée aux industries dans la fabrication, les cosmétiques, le textile et l'agroalimentaire ; (iv) et une zone de 40 hectares réservée aux habitations et espaces de loisirs.

Le 12 mars dernier, le projet a été présenté à la partie gouvernementale. A l'issue des échanges, le ministre du commerce, de l'industrie, du développement du secteur privé et de la promotion de la consommation locale, Kodjo Adédzè, a encouragé les diverses parties prenantes à se concerter dans les meilleurs délais pour finaliser les contours du projet conformément à la règle-

mentation nationale pour les secteurs concernés (énergie, agriculture, commerce). Il parle d'un excellent projet de coopération germano-togolaise qui s'intègre pleinement dans l'axe 2 du Plan national de développement (PND). Avant d'exhorter à aller vite pour capitaliser sur les acquis en termes de retour sur investissements.

Le projet devra, en dix ans, contribuer à créer 50 000 emplois.

Le gouvernement togolais considère l'industrie comme un moteur important pour l'accélération du rythme de croissance et la transformation structurelle de l'économie.

Sa politique vise dans ce sens à mettre en place un pôle manufacturier, à commencer par le développement d'au moins deux parcs industriels sur la période 2018-2022. Pour porter cette ambition, il entend réaliser une croissance annuelle moyenne du secteur industriel et manufacturier de l'ordre de 10% par an, portée par de nouvelles filières dont le textile et l'habillement ; (ii) attirer de nouveaux investisseurs étrangers avec un niveau des investissements directs étrangers de 125 milliards de francs Cfa investis sur la période 2018-2022 ; et (iii) faire émerger des «champions nationaux» de l'industrie togolaise.

FOOTBALL / COVID-19

Hubert Velud part au clash avec le Soudan

Nommé en janvier et très inquiet de la situation sur place, Hubert Velud, le sélectionneur de l'équipe nationale du Soudan a préféré rentrer en France contre l'avis de sa Fédération.

Hervé A.

Comme la plupart des pays africains, le Soudan a décidé en fin de semaine d'interrompre son championnat alors que le pays compte deux cas de coronavirus et un décès sur son sol. En revanche, le stage de l'équipe nationale, qui était censée affronter le Ghana les 25 et 31 mars avant que la Confédération africaine de football (CAF) ne décide de reporter ces matchs en raison de la pandémie, a lui bel et bien été maintenu.

Les Soudanais avaient prévu dans un premier temps effectué un stage à Lomé, du 15 au 22 mars 2020 avec un match amical contre l'Equipe nationale locale du Togo, le 21 mars 2020 au stade de Kégué. Un match finalement annulé par la suite par la Fédération Togolaise de Football à la suite du report des matchs des éliminatoires de la CAN 2021 et le report de la phase finale du CHAN 2020. Et malgré l'insistance des Soudanais, la FTF n'a pas changé d'avis mais le Sou-



dan a décidé d'effectuer son stage à domicile. Au grand dam du sélectionneur Hubert Velud.

"Ici, rien n'a changé. Mon staff technique et moi, nous n'étions pas très favorables à sa poursuite. La Fédération oui. D'ailleurs, à l'écouter, il n'y a pas de problèmes", s'est ému l'ancien entraîneur du TP Mazembe, cité par Le Monde Afrique. "La Fédération devra accepter (son retour en

France, ndr), sinon, s'il devait y avoir un litige, la FIFA tranchera. Je ne veux pas être l'entraîneur qui insiste pour continuer les entraînements et mettre mes joueurs en danger. J'ai une image à défendre."

Car Velud l'assure, les campagnes de sensibilisation au Covid-19 sont loin d'avoir porté leurs fruits au Soudan. "Tous se seraient la main. Moi, je les saluais de loin. J'ai fait attention autant que possible, j'ai mis une distance à chaque fois. Mais quand je raconte aux joueurs et aux journalistes soudanais ce qui se passe en France, ça les fait sourire, ils ne me croient pas. Ils ne se rendent pas compte de la gravité de la situation. Et ce n'est pas faute d'avoir fait de la pédagogie", a estimé l'ancien gardien de but, qui craint le pire pour le Soudan.

La FIFA ouvre ses archives

L'organisation internationale du football annonce sa décision de mettre à disposition du public ses archives vidéo, dans l'attente d'un retour du jeu sur les terrains un peu partout dans le monde.

La campagne en question, baptisée #WorldCupAtHome, propose de retrouver en intégralité plus de 30 matches des Coupes du Monde passées, masculine et féminine.

Elle débutera le 21 mars 2020 sur FIFA.com, sur la chaîne YouTube de la FIFA, mais aussi sur Weibo en Chine. Les internautes pourront utiliser les réseaux sociaux pour choisir leurs matches préférés.

Le catalogue des matches à disposition est disponible quotidiennement sur le compte Twitter de la FIFA. Le premier vote permettra de choisir entre trois affiches de la Coupe du Monde 2014 au Brésil : le choc du premier tour entre l'Espagne et les Pays-Bas, la rencontre entre le Brésil et la Colombie en quart-de-finale, ou la finale Allemagne-Argentine. Par la suite, le public pourra désigner un match de la Coupe du Monde féminine 2019 : France-Etats-Unis en quart-de-finale, ou la demi-finale Angleterre-Etats-Unis.

Les Russes peuvent s'entraîner

La Russie est toujours menacée d'une exclusion pour 4 ans du mouvement olympique, mais ses athlètes parviennent malgré tout à s'entraîner à peu près normalement malgré la pandémie de coronavirus.

Mariya Lasitskene, la triple championne du monde du saut en hauteur, a été contrainte de renoncer à effectuer un stage d'entraînement en Grèce, où les stades sont désormais tous fermés, mais elle pourra se préparer en Russie. "Mariya n'ira pas à l'étranger, mais elle va pouvoir débuter sa préparation le 29 mars à Moscou sur les installations du CSKA", a expliqué son manager, Olga Nazarova, au site sports.ru. Mariya Lasitskene devrait compter parmi la dizaine d'athlètes russes autorisés par World Athletics à participer aux Jeux de Tokyo sous couvert de neutralité.

Pour rappel, l'exclusion de la Russie de toutes les compétitions internationales, demandée par l'AMA après la découverte de la manipulation des données du laboratoire de Moscou, a été contestée par les autorités russes devant le Tribunal arbitral du sport.

Mais l'épidémie de COVID-19 a contraint le TAS à repousser ses audiences au moins jusqu'au début du mois de mai. Dans l'attente de son verdict, l'exclusion de la Russie est suspendue.

MARCHE DES TRANSFERTS

"On s'attend à un creux"

Les conséquences de la pandémie de coronavirus seront également ressenties et visibles sur le marché des transferts dans le football, a déclaré l'économiste du sport allemand Christoph Breuer dimanche à l'agence de presse allemande DPA.

"On s'attend à un creux. Surtout pour les joueurs en-dessous du vrai top mondial, pour qui le prix maximal ne sera plus payé. La valeur marchande des stars restera plus ou moins stable. Ils sont d'une grande valeur pour les grands clubs qui sont aussi puissants financièrement et pourraient traverser la crise sans encombre." Entre-temps, il est évident que la crise coûtera des milliards au football et des solutions doivent donc être cherchées.

"Les clubs peuvent éventuellement travailler avec des noyaux plus petits et doivent voir individuellement comment ils peuvent baisser leurs coûts."

L'année dernière, tous les clubs à travers le monde ont dépensé 7,35 milliards de dollars (6,63 milliards d'euros) en transferts, soit une augmentation de 5,8% par rapport à 2018. 76% du montant total venait de l'ensemble des clubs européens avec 5,05 milliards d'euros. Les clubs anglais s'étaient montrés les plus dépensiers avec 1,36 milliards d'euros devant l'Espagne avec 1,15 milliards d'euros. Avec 164 millions, la Belgique s'était classée huitième devant, entre autres, le Portugal, les Pays-Bas et la Turquie.



Les transferts sortants en Belgique ont rapporté 266 millions aux clubs, soit une augmentation de 64,6% et une neuvième place mondiale. L'Angleterre occupe là aussi la première place avec un montant de 874 millions.

Avec 102 millions d'euros, la Belgique est le sixième pays mondial avec une balance positive. L'Angleterre est, elle, le plus mauvais élève avec une balance négative de 486 millions d'euros.

Le Canada n'enverra pas d'athlètes

L'information est de taille. Elle confirme le rôle de leader joué par le mouvement olympique canadien depuis le début de l'épidémie de coronavirus. Les comités olympique (COC) et paralympique (CPC) du Canada ont publié dimanche 22 mars un communiqué commun dans lequel ils annoncent leur décision "de ne pas envoyer d'équipes canadiennes aux Jeux olympiques et paralympiques au cours de l'été 2020."

Une décision "difficile", prise avec le soutien de leurs commissions des athlètes, leurs organismes nationaux de sport (ONS) et du gouvernement canadien. "Cette décision ne relève pas uniquement de la santé des athlètes, c'est une question de santé publique. Dans le contexte actuel de la COVID-19 et des risques qui y sont associés, il n'est pas sain pour nos athlètes ni pour la santé et la sécurité de leurs familles et de la population canadienne en général de poursuivre l'entraînement en préparation pour ces Jeux."

Cela ira même à l'encontre des avis de santé publique que nous demandons à tous les Canadiens de suivre", insiste le communiqué. Les deux organisations canadiennes se disent également "reconnaisantes" à l'égard du CIO pour son assurance que les Jeux de Tokyo 2020 ne seront pas annulés. "Et nous estimons le fait qu'il comprenne l'importance d'accélérer sa prise de décision relativement à un possible report", poursuit le communiqué.

Le mouvement olympique et paralympique canadien est le premier à annoncer officiellement sa décision de ne pas envoyer de délégations aux Jeux de Tokyo s'ils étaient maintenus pendant l'été 2020.

JEUX OLYMPIQUES

Le Japon craint que le report des jeux soit inévitable

La décision de reporter les Jeux de Tokyo 2020 "pourrait devenir inévitable" si la pandémie de coronavirus rendait impossible d'organiser les JO dans des conditions sûres, a reconnu lundi, pour la première fois, le Premier ministre japonais Shinzo Abe.

S'exprimant devant le Parlement japonais, M. Abe a assuré que son pays était toujours engagé à organiser les JO dans les meilleures conditions, mais que "si cela devenait difficile, en tenant compte en priorité des athlètes", la décision d'un report "pourrait devenir inévitable".

Malgré la propagation incessante de la pandémie de coronavirus dans le monde et les interrogations grandissantes autour des JO de Tokyo, M. Abe n'avait jamais évoqué officiellement cette option. Sa volte-face intervient après que le Comité international olympique (CIO) eut lui-même entrouvert dimanche la porte à un report de l'événement, en se donnant quatre semaines pour décider avec tous ses partenaires.

"L'annulation n'est pas parmi les possibilités", a néanmoins insisté lundi M. Abe, à l'unisson avec le président du CIO Thomas



Bach qui la veille avait déjà déclaré qu'annuler les JO n'était "pas à l'ordre du jour" parce que cela "détruirait le rêve olympique".

Pour un nombre toujours plus important d'athlètes et de fédérations sportives nationales, alors que la quasi-totalité des compétitions sont suspendues dans le monde, il n'est plus temps de tergiverser quant à la tenue du plus grand événement sportif mondial.

Les demandes de report avaient jusqu'à présent afflué en ordre dispersé au sein du monde sportif, mais sont de plus en plus insistantes chaque jour de la part des athlètes et des instances na-

tionales. La pandémie de coronavirus contraint actuellement près d'un milliard de personnes dans le monde à rester chez elles, la plupart faisant l'objet de mesures de confinement drastiques. Nombre de sportifs estiment impossible de se préparer correctement dans ces conditions.

Plus de 324.000 cas d'infection ont été recensés dans 171 pays et territoires depuis le début de la crise sanitaire, qui a fait au moins 14.396 morts, selon le dernier bilan établi par l'AFP dimanche à 20H00.

Contre l'impact du Covid-19 sur les économies de l'UEMOA La Banque centrale injecte davantage de fonds, recommande l'approvisionnement des guichets automatiques

(suite de la page 6)

Bceao fait noter dans un communiqué sa décision d'augmenter les ressources mises à la disposition des banques, afin de permettre à celles-ci de maintenir et d'accroître le financement de l'économie. A cet égard, une première hausse de 340 milliards de francs Cfa a été apportée au montant que la Banque Centrale accorde chaque semaine aux banques, pour le porter à 4.750 milliards ; et d'approvisionner les banques en billets en quantité et en qualité suffisantes, afin de leur permettre d'assurer un fonctionnement satisfaisant des guichets automatiques de banques (GAB).

Par ailleurs, l'Institut d'émission commun à huit (8) pays d'Afrique de l'ouest – Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Niger, Mali, Sénégal et Togo – décide d'élargir le champ des mécanismes à la disposition des banques pour accéder au refinancement de la Banque centrale. Dans ce cadre, la BCEAO a pris l'initiative de faire la cotation de 1.700 entreprises privées dont les effets n'étaient pas acceptés auparavant dans son portefeuille. Cette action permettra aux banques d'accéder à des ressources complémentaires de 1.050 milliards

et aux entreprises concernées de négocier et bénéficier de meilleures conditions pour leurs emprunts ; elle a décidé d'affecter 25 milliards au fonds de bonification de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour permettre à celui-ci d'accorder une bonification de taux d'intérêt et d'augmenter le montant des prêts concessionnels qu'elle accordera aux États pour le financement des dépenses urgentes d'investissement et d'équipement dans le cadre de la lutte contre la pandémie ;

Les autres mesures sont, notamment : de rappeler et de sensibiliser les banques à l'utilisation des ressources disponibles sur le guichet spécial de refinancement des crédits accordés aux petites et moyennes entreprises (PME/PMI). Ce guichet, sans plafond, a été créé dans le cadre du dispositif mis en place par la BCEAO en accord avec les banques et les États pour promouvoir le financement des PME/PMI dans l'Union ; de mettre en place, avec le système bancaire, un cadre adapté pour accompagner les entreprises affectées par les conséquences de la pandémie et qui rencontrent des difficultés pour rembourser les crédits qui leur



Tiémoko Meyliet Koné,
Gouverneur de la BCEAO

ont été accordés. La BCEAO sollicitera les banques pour qu'elles accordent les reports d'échéances appropriés, en particulier aux PME/PMI ; de mener des négociations avec les entreprises d'émission de monnaie électronique en vue de réduire les coûts des transactions et encourager les populations à une plus grande utilisation des moyens de paiement digitaux pour mieux limiter les contacts et les déplacements ; d'organiser, au besoin, le réaménagement du calendrier d'émission des titres publics sur le marché financier régional.

« La Banque centrale réaffirme sa détermination à prendre toutes autres mesures qui s'avèreraient nécessaires, dans le cadre de sa mission, pour contrer les effets néfastes de la pandémie du Covid-19 sur les économies de l'Union », affirme le communiqué.

DANS LE MONDE

Afin de soutenir les économies et protéger les emplois

La Banque mondiale porte ses financements contre le Covid-19 à 14 milliards de dollars

Les Conseils des administrateurs de la Banque mondiale et de la Société financière internationale (IFI) ont approuvé, le 17 mars dernier, une enveloppe de financement accéléré portée à 14 milliards de dollars afin d'accompagner les efforts déployés par les entreprises et les pays en vue de prévenir, détecter et faire face à la propagation rapide du Covid-19. Cet appui permettra de renforcer la préparation des systèmes nationaux aux urgences de santé publique, ce qui comprend notamment la lutte contre la diffusion de la maladie, le diagnostic et les traitements, mais aussi de soutenir le secteur privé. Dans le cadre de cette enveloppe de 14 milliards de dollars, l'IFI, l'institution du Groupe de la Banque mondiale chargée des opérations avec le secteur privé, portera son offre de financements à 8 milliards de dollars, contre le montant de 6 milliards annoncé initialement, afin de soutenir les entreprises et leurs

salariés face à la baisse de l'activité économique causée par la propagation du Covid-19.

Ces financements seront en grande partie dirigés vers des institutions financières, afin de leur permettre de continuer à appuyer les entreprises privées confrontées à la désorganisation des chaînes d'approvisionnement en répondant à leurs besoins en crédits commerciaux, en fonds de roulement et en financements de moyen terme. L'objectif d'IFI est aussi d'aider ses clients opérant dans des secteurs économiques touchés de plein fouet par la pandémie, comme le tourisme et l'industrie manufacturière, pour qu'ils puissent continuer à payer leurs factures. Enfin, souligne la Banque mondiale, il s'agit également de soutenir les secteurs concernés par la lutte contre la pandémie, dont notamment l'industrie des soins de santé, face à la hausse de la demande de services, de matériel médical et de produits

pharmaceutiques.

« Il est crucial d'accélérer la vitesse de rétablissement. Cet ensemble de financements fournit un soutien urgent aux entreprises et à leurs salariés qui permettra de limiter les conséquences financières et économiques de la propagation du Covid-19, souligne David Malpass, président du Groupe de la Banque mondiale. Le Groupe de la Banque mondiale s'attache à apporter une réponse rapide et modulable, basée sur les besoins des pays en développement. Tandis que des opérations de soutien sont déjà en cours, les instruments de financement supplémentaires approuvés aujourd'hui aideront à protéger les économies, les entreprises et les emplois ».

Les 2 milliards de dollars supplémentaires viennent s'ajouter à l'enveloppe initialement annoncée le 3 mars dernier. Outre les 6 milliards de dollars de financements apportés par la

Banque mondiale afin de renforcer les systèmes de santé et la veille sanitaire, cette enveloppe était constituée de 6 milliards de dollars fournis par l'IFI dans le but de procurer un appui vital aux micro, petites et moyennes entreprises, plus vulnérables aux chocs économiques. « Le coût de cette pandémie se chiffre en vies humaines, mais ses répercussions sur les économies et les niveaux de vie vont probablement perdurer au-delà de la phase d'urgence sanitaire. En

faisant en sorte que nos clients soient en mesure de maintenir leurs activités pendant cette période, il s'agit d'aider le secteur privé dans le monde en développement à se renforcer pour contribuer à un redressement économique plus rapide », souligne Philippe Le Houérou, directeur général d'IFI. Ce qui permettra alors aux populations vulnérables de recouvrer plus facilement leurs moyens de subsistance et de continuer à investir dans l'avenir ».

Alors qu'elle s'est vite mobilisée au moment de la crise financière mondiale de 2008 puis de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, l'IFI a fait la preuve qu'elle était capable de mettre en œuvre des plans de riposte pour faire face à des crises mondiales ou régionales qui entravent l'activité du secteur privé et la croissance économique dans les pays en développement, pointe le Groupe.

Les livres ne sont plus prioritaires pour Amazon en France

Après les Etats-Unis, la France et l'Italie : Amazon met la priorité sur les livraisons de biens essentiels comme l'alimentation et l'hygiène. De son côté, la Fnac continue de prendre les commandes de livres.

Après les Etats-Unis, la France et l'Italie. Amazon va cesser de prendre des commandes jugées « moins prioritaires » dans ces deux pays pour se concentrer sur

les produits les plus demandés en cette période de pandémie du Covid-19 (alimentation, hygiène, santé).

Cette politique s'applique à toutes les nouvelles commandes. Celles qui ont déjà été passées seront honorées. Seuls sont concernés les produits commandés directement auprès d'Amazon ou auprès des vendeurs tiers qui chargent Amazon

de stocker et expédier les biens.

D'autres vendeurs tiers, ne passant pas par la logistique d'Amazon, continuent de fonctionner normalement. « Les clients peuvent continuer à commander un grand nombre de ces produits auprès de vendeurs tiers qui peuvent les leur expédier directement », souligne le géant du e-commerce.

WhatsApp se met aux côtés de l'OMS et des NATIONS UNIES

Le réseau social WhatsApp fait savoir qu'en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation des Nations unies, il va procéder au lancement d'un service d'information sur la pandémie du Coronavirus.

Les réseaux sociaux qui font partie de la vie de milliers de personnes à travers le monde, se mobilisent déjà pour apporter leur pierre dans la lutte contre la pandémie du Coronavirus, qui sévit dans le monde entier actuellement. WhatsApp dans ce sens se met avec l'Organisation mondiale de la Santé (Oms) et l'Organisation des Nations unies (Onu), pour mettre en place un service d'information sur cette maladie. Ledit service aura pour

mission de lutter contre les intox circulant autour de la pandémie. Le service d'information qui sera lancé, va être intégré à WhatsApp. Il va donner aux utilisateurs des conseils simples et pratiques pour réduire la propagation des rumeurs. Ledit service aura également la charge de fournir des informations médicales précises sur le Covid-19.

Il convient toutefois de souligner que WhatsApp a commencé à relayer des informations de divers médias à sa base d'utilisateurs actifs. Rendu à ce jour, on parle de plus de 2 milliards d'utilisateurs que le réseau social comptabilise. C'est donc une cible importante que WhatsApp pourra atteindre. Et cela pourra efficacement contribuer à lutter

contre la désinformation qui entoure cette pandémie. Des intox comme celles qui indiquent que le Covid-19 ne peut pas survivre en Afrique du fait, de son climat. Avec donc ce nombre considérable d'utilisateurs, l'impact de pareilles rumeurs pourra être réduit. Le réseau social WhatsApp va par ailleurs accorder un million de dollars au Réseau international de vérification des faits (IFCN) du Poynter Institute. Avec cette somme, la Corona Virus Facts Alliance pourra facilement financer ses activités. Il faut souligner que la CoronaVirus Facts Alliance, fait du fact-checking sur la pandémie grâce à plus de 100 organisations locales dans plus de 45 pays.

Bref résumé sur la situation générale à la date du 23 mars 2020

Plus de 350.000 cas d'infection ont été détectés dans le monde (174 pays) depuis le début de l'épidémie qui a fait au moins 15.873 morts, selon un bilan établi par l'AFP lundi à 17h00 GMT.

Plus de 1,7 milliard de personnes dans plus de 35 pays dans le monde sont désormais appelées à rester chez elles par les autorités. La plupart font l'objet d'un confinement obligatoire, comme en France et en Italie. Les autres sont soumises à un couvre-feu, à des quarantaines ou à des appels non coercitifs à ne pas sortir de chez elles.

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao), où l'épidémie a débuté fin décembre, a dénombré au total 81.093 cas (39 nouveaux entre dimanche et lundi), dont 3.270 décès (9 nouveaux), et 72.703 guérisons.

Aux Etats-Unis, 30% de la population est placée, à des degrés différents, en confinement, notamment à New York, Los Angeles et Chicago. La pandémie a tué plus de 100 personnes sur les dernières 24 heures, portant le bilan à 389 morts dimanche, contre 278 à la même heure samedi.

Les pays les plus touchés après l'Italie et la Chine sont l'Espagne avec 2.182 morts pour 33.089 cas, l'Iran avec 1.812 morts (23.049 cas), la France avec 674 morts (16.018 cas) et les Etats-Unis avec 471 morts (35.224 cas).

Education

Etonam Sossou

Ces dernières années, la tenue scolaire instaurée par le ministère de l'Éducation nationale est modélisée, dénaturée selon les tendances vestimentaires par les élèves.

« Il est de la responsabilité des parents de contrôler les enfants avant que ceux-ci ne viennent en cours. Et nous, nous ferons le suivi », conseille Hounsidé Bruno, surveillant au lycée privé L'Excellence. Faut-il le rappeler, la tenue scolaire est un uniforme instauré aux établissements scolaires privés et publics par le ministère de l'éducation nationale afin de conformer les élèves d'une part et les distinguer selon leurs établissements de l'autre. Le port de la tenue ou uniforme



est un impératif reconnu par le règlement intérieur des établissements. Les garçons, pantalon et chemise amples. Les filles, jupe paysanne ou tunique et chemise. Une tenue décente, respectant les mœurs et la pudeur. Malheureusement à Lomé, ce n'est pas le cas actuellement. Le port de cet uniforme pose pro-

blème. Les apprenants la rechignent et veulent porter ce qui est à la mode d'après eux. La télévision, les réseaux sociaux en sont pour beaucoup. Les garçons portent des pantalons slim. Ultras serrés, ces pantalons nécessitent des braguettes aux bas pour pouvoir les enlever. Des fois, leur taille se termine au niveau du ti-

bia. Les chemises, elles aussi sont très serrées, tirée à quatre épingles au point que leurs aisselles sont incessamment moites de sueur. Les filles ne sont pas du reste. Les jupes sont très courtes, moulantes autour des cuisses. Leurs chemises ne sont plus que des hauts étriqués, des chemisiers très courts qui laissent entrevoir le buste, leur nombril. Elles boutonnent rarement leurs habits.

Des élèves en tenue scolaire hors norme

Cette situation écœure certains responsables d'écoles. L'un d'eux enseignant s'offusque :

« Ce n'est pas bien. L'école est un lieu de transmission de valeurs, les élèves doivent respecter le règlement. Car la tenue est faite pour uniformiser les élèves, mais vu ce qui se passe c'est du désordre ». Par contre, d'aucuns sont fermes : « Dans notre établissement, le règlement est strict et dit que la tenue doit être cousue de la manière la plus simple, une chemise qui répond à la couleur et un pantalon bien cousu. C'est-à-dire, des bas de pantalon 21 ou 22cm. Pour les filles, c'est la jupe évasée bien longue accompagnée d'une chemise couvrant tout le corps.

L'élève qui ne respecte pas cela est sanctionné », explique le censeur d'un collège.

Il ajoute et concède que : « ce comportement déviant incombe en grande partie aux parents d'élèves. Ils doivent suivre l'éducation de leurs progénitures. D'autres écoles attirées par l'appât du gain ne se préoccupent pas des écarts de leurs élèves ».

Cette problématique a une responsabilité partagée, enseignants et parents d'élèves sont interpellés. Aux élèves à penser se discipliner pour être des exemples, des modèles à suivre.

Vente de pièces détachées au Togo

Un secteur d'activité dominé par les Nigériens

Vous cherchez des pièces de rechange d'occasion pour pas cher ? Il suffit de vous rendre au plus grand marché des pièces détachées de Lomé. Celui-ci se trouve à Akodéséwa, un quartier périphérique de la capitale et de nombreux ressortissants nigériens y sont installés. Vous y trouverez de tout : de la plus petite vis à l'organe mécanique le plus complexe. « Presque toutes les boutiques d'ici appartiennent aux Nigériens et, en plus de vendre des pièces détachées des voitures, ils vous aident aussi à les remplacer. Du coup quand je viens ici, je prends ma pièce et on la remplace sur place », nous apprend un homme, la cinquantaine venu changer le cadran de son véhicule.

Les pièces d'occasion: une seconde jeunesse !

Quand on parle de pièces d'occasion ici, on pense souvent à la casse. Car oui, choisir une pièce de seconde main est assez avantageux : jusqu'à 80% d'économies par rapport à une pièce neuve ! Et on y trouve qua-

siment de tout : phares, rétros, batteries, alternateurs, etc... C'est l'idéal pour les voitures qui ne sont pas de la toute dernière génération !

Des commandes très spéciales !

La technique la plus commune utilisée ici par ces commerçants pour ravitailler leurs stocks de pièces détachées est encore d'entrer en contact avec un ferrailleur basé à l'étranger. Du Nigéria ou bien d'un autre pays ? Pour tenter de répondre à cette qui taraudent les esprits de l'imagerie populaire, nous nous sommes rapproché d'un revendeur. Ce dernier qui a parlé sous anonymat nous fait savoir ces pièces de rechange sont « occasions d'Europe » qui passent parfois par d'autres pays pour atteindre le Togo. Et, pour s'en procurer il faut avoir un vendeur sur place dans un pays européens. Moyennant une somme convenue, celui-ci leur envoie un chargement de pièces détachées usagées dans un conteneur qui est ensuite ouvert,

avant d'être trié et vendu au détail sur le marché.

Acheter des voitures entières

Certains commerçants se procurent des voitures de moins de 5 ans, généralement occasion d'Europe, les dédouanent avant de les revendre en pièces détachées !

« Souvent certains qui sont venus d'Europe pour les vacances souhaitent brader leur voiture avant de repartir. Nous achetons ces voitures, pour venir revendre en pièces détachées », nous a fait savoir notre interlocuteur.

Il faut dire que malgré les prix de dédouanement, ces commerçants arrivent quand même à se faire une marge suffisante en se payant sur la « masse » des pièces vendues. Une voiture contient, en moyenne, plus d'une centaine de pièces revendables, en plus du moteur. Quand toutes les pièces vendables sont écoulées, on procède au découpage du châssis de la voiture qui, lui-même, est revendu au kilo pour être fondu et recyclé.

A l'échéance du 17 avril 2020 / Pour sa 43ème promotion du cycle diplômant

La BCEAO enregistre des candidatures pour le Master II au COFEB

Le Centre ouest africain de formation et d'études bancaires (COFEB) est le Centre de formation créé par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) en vue d'assurer le développement de ses ressources humaines et de contribuer au renforcement des capacités des cadres des administrations économiques et financières, des banques et établissements financiers et des systèmes financiers décentralisés des Etats membres de l'Union économique et

monétaire ouest africaine (UEMOA). Le Centre accueille également les agents des banques centrales africaines dans le cadre du partenariat de la BCEAO avec celles-ci.

Soucieux d'offrir une formation de qualité conforme aux normes et standards internationaux, le COFEB a mis en place un programme de Master II, destiné au public tantôt mentionné. Le cycle de formation est sanctionné par un Master II en Finance et Gestion Bancaire. Il comporte

neuf (9) mois d'enseignement théorique au COFEB à Dakar et quatre (4) mois de stage d'application hors du Centre et de soutenance du mémoire.

Au 17 avril 2020 au plus tard, délai de rigueur, de nouvelles candidatures sont ainsi enregistrées la Banque centrale, à travers les ministères en charge des Finances des pays des candidats intéressés, auprès de la Direction nationale de la BCEAO ou auprès des banques centrales

(suite à la page 8)

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°586
de LOTO KADOO du 13 Mars 2020

La LONATO a procédé Vendredi dernier à son siège au 587è tirage de LOTO KADOO.

Le vendredi précédent, LOME, TABLIGBO, KPALIME et KARA ont enregistré des gagnants de gros lots.

A LOME, les opérateurs 9003, 70721, 60421, 5773, 70700, 70232, 70333, 60246, 9013, 60600 et 7001 ont enregistré en tout cinq lots de 1.000.000F CFA, deux lots de 1.500.000F CFA, deux gros lots de 3.000.000F CFA, un gros lot de 3.750.000F CFA, et un super gros lot de 5.000.000F CFA et un maxi gros lot de 9.250.000F CFA.

A TABLIGBO et à KARA ce sont des lots de 1.000.000F CFA qui ont été recensés respectivement sur les points de vente 80027 et 10005.

La ville de KPALIME n'est pas en reste avec un lot de 2.000.000F CFA remporté auprès de l'opérateur 4062.

Dans les autres villes du pays, ce sont surtout des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS,
UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°587 de LOTO KADOO du 21 Mars 2020

Numéro de base

86

19

41

22

59

36

06

Numéros
bonus

LOTO SAM

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°142
DE LOTO Sam du 14 Mars 2020

Le tirage N°143 du LOTO Sam a eu lieu Samedi 21 mars 2020 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Lors du précédent tirage de LOTO Sam, ce sont de nombreux lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 1.000.000F CFA qui ont été enregistrés sur toute l'étendue du territoire

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°143 de LOTO SAM du 21 mars 2020

Numéro de base

10

20

43

13

69

Dans un contexte de sécheresse, de changements climatiques et de préoccupations sécuritaires

Le Mali et le FIDA formulent un nouveau Programme stratégique 2020-2024

Jean AFOLABI

Le gouvernement du Mali et le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) (www.ifad.org/fr) ont organisé le 5 mars 2020, à Bamako, un atelier pour formuler un nouveau Programme d'options stratégiques pour le pays basé sur les résultats (RB-COSOP) pour la période 2020-2024. Cette rencontre intervient dans un contexte de sécheresse, de changements climatiques et de préoccupations sécuritaires où un nombre important de femmes, d'hommes et d'enfants, en particulier ceux vivant dans les zones rurales, sont concernés par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et dans un contexte où l'État malien développe des politiques et des stratégies pour une réponse vigoureuse avec l'appui des partenaires techniques et financiers. «*Le Mali ne baissera jamais le bras. Ni lui, ni les autres pays du Sahel. Nous saignons mais nous vaincrons. Et nous avons encore besoin du FIDA pour nous aider à atteindre la masse critique, la plus value*», avait déclaré Ibrahim Boubacar Keïta, Président de la République du Mali, lors de l'ouverture de la 43e session du Conseil d'administration du Fonds international de développement agricole. «*Les régions où l'agriculture a bénéficié d'investissements à long terme comme ceux du FIDA ont mieux résisté. Je félicite le FIDA pour les résultats obtenus et l'exhorte à œuvrer davantage dans le sens de leur consolidation*».

Un communiqué souligne que l'atelier a été l'occasion d'engager le processus de formulation du RB-COSOP (2020-2024) afin d'identifier les axes stratégiques sur lesquels le FIDA concentrera son appui au Mali en s'alignant



sur les priorités nationales définies dans le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2019-2024) et les autres politiques nationales. Le RB-COSOP va déterminer le cadre directeur du partenariat entre le Gouvernement du Mali et le FIDA. Son contenu s'alignera sur les priorités nationales en matière de développement et plus spécifiquement sur les politiques sectorielles avec un accent particulier sur les aspects transversaux de changements climatiques, genre, nutrition et emploi des jeunes, ajoute le communiqué. Les choix stratégiques d'opérations identifiés dans le nouveau RB-COSOP pour le Mali (2020-2024) contribueront également aux trois objectifs de développement prioritaires du Cadre Stratégique du FIDA 2016-2025 à savoir accroître les capacités productives des populations rurales pauvres, accroître les gains et bénéfices de la participation des populations rurales pauvres aux marchés et renforcer la durabilité environnementale et la résilience climatique des activités économiques des populations rurales pauvres.

Le Programme d'options stratégiques identifiera l'avantage comparatif du FIDA en termes d'action de réduction de la pau-

reté rurale; les groupes cibles et la stratégie de ciblage des interventions; les axes d'orientation stratégiques du FIDA au Mali sur les cinq prochaines années; les modèles et innovations de transformation durable du secteur agricole et rural susceptibles d'être mis à l'échelle dans le contexte malien. En outre, le programme définira la contribution à la réalisation des objectifs du Cadre stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable 2019-2023 et des Objectifs de développement durable et une matrice pour le suivi des résultats.

La formulation du RB-COSOP s'inscrit dans une démarche participative et inclusive, avec une forte implication de toutes les parties prenantes concernées, notamment les représentants des structures techniques de l'Administration; des organisations de producteurs dont des organisations de femmes et de jeunes; du secteur privé; des Collectivités territoriales; de la société civile (ONG, etc.), des systèmes financiers décentralisés; et des projets et programmes financés par le FIDA. Le RB-COSOP sera soumis au Conseil d'Administration du FIDA prévu en septembre 2020.

A l'échéance du 17 avril 2020 / Pour sa 43ème promotion du cycle diplômant

La BCEAO enregistre des candidatures pour le Master II au COFEB

(suite de la page 7)

africaines partenaires. Un communiqué de la Banque centrale conditionne l'acceptation des dossiers de candidature par le respect des conditions suivantes : être un agent d'une administration économique et financière, d'une banque, d'un établissement financier ou d'un système financier décentralisé d'un Etat membre de l'UEMOA; être un agent d'une banque centrale africaine partenaire; être âgé de quarante (40) ans au plus au 1^{er}

janvier 2020; être titulaire d'une maîtrise ou d'un Master I ou II en sciences juridiques, économiques ou en gestion, d'un diplôme d'ingénieur statisticien-économiste, d'un diplôme de niveau BAC+4 en sciences juridiques, économiques ou de gestion admis en équivalence de la maîtrise et reconnu par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) ou des 60 crédits de la première année (M1) d'un Master en sciences juridiques, économiques ou de

gestion; justifier d'au moins deux (2) années d'expérience professionnelle au 1^{er} janvier 2020.

Les candidats doivent, en outre, passer un test de niveau visant à évaluer leurs connaissances de base et garantir un bon suivi des enseignements. Ce test porte sur des épreuves écrites de comptabilité générale, de monnaie et crédit, de microéconomie, de macroéconomie et de mathématiques financières du programme de Licence en Economie.

COVID-19 CORONAVIRUS

Qu'est-ce que le Coronavirus ?

Les coronavirus sont une grande famille de virus qui peuvent créer des maladies chez l'homme et chez l'animal. Chez l'être humain, plusieurs coronavirus peuvent entraîner des infections respiratoires (du simple rhume à des maladies plus graves (par exemple : le SRAS / syndrome respiratoire aigu sévère) et parfois même le décès des gens atteints.

La COVID-19 (Coronavirus Disease 2019 ou Maladie à Coronavirus 2019) est la maladie infectieuse causée par un nouveau coronavirus découvert en Chine en décembre 2019 avec l'apparition de la flambée dans la ville de Wuhan.

Quels sont les symptômes ?



Fièvre



Toux



Gorge irritée



Mal de tête

Peuvent s'ajouter les symptômes suivants :

Fatigue – Nez bouché – Douleurs – Diarrhée – Respiration très difficile

Ces symptômes sont généralement peu graves et apparaissent de manière progressive. Certaines personnes peuvent être infectées sans symptôme et se sentent bien.

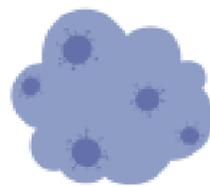
Environ 80 % des personnes guérissent sans avoir besoin de traitement particulier.

Environ 1 personne sur 6 contractant la maladie présente des symptômes plus graves, comme une sensation de manque d'air ou un essoufflement anormal.

Les personnes âgées et celles qui ont d'autres problèmes de santé (hypertension artérielle, problèmes cardiaques ou diabète) ont plus de risques de présenter des symptômes graves.

TOUTE PERSONNE QUI A DE LA FIÈVRE, QUI TOUSSE ET QUI A DES DIFFICULTÉS À RESPIRER DOIT CONSULTER UN MÉDECIN.

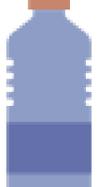
Comment le Coronavirus se propage-t-il ?



Gouttelettes respiratoires



Personnes



Objets contaminés

Le coronavirus COVID-19 est transmise par des personnes porteuses du virus. La maladie peut se transmettre d'une personne à l'autre principalement par des gouttelettes respiratoires expulsées par le nez ou par la bouche lorsqu'une personne tousse ou éternue.

Ces gouttelettes peuvent se retrouver sur des objets ou des surfaces autour de la personne en question. On peut alors contracter la COVID-19 si on touche ces objets ou ces surfaces et si on se touche ensuite les yeux, le nez ou la bouche.

Il est également possible de contracter la COVID-19 en respirant des gouttelettes d'une personne malade qui vient de tousser ou d'éternuer. C'est pourquoi il est important de se tenir à plus d'un mètre d'une personne malade.

Beaucoup de personnes atteintes présentent des symptômes discrets aux premiers stades de la maladie (par exemple, une toux légère). Il est alors possible de contracter la COVID-19 au contact de ces personnes, même si elles ne se sentent pas malades.

Comment se protéger et éviter la propagation du coronavirus ?

- Lavez-vous très régulièrement les mains avec de l'eau et du savon, ou désinfectez-les avec du gel hydroalcoolique ;
- Toussez ou éternuez dans un mouchoir ou dans le pli de votre coude ;
- Saluez sans se serrer les mains, évitez les embrassades ;
- Restez à une distance d'au moins 1 mètre des autres ;
- Ne pas se toucher les yeux, le nez ou la bouche ;
- Portez un masque si vous avez des symptômes respiratoires ;
- Restez à la maison si vous est malade.

NUMÉRO VERT: 111 (APPEL GRATUIT)